

MAIRIE DE CERNAY

COMPTE RENDU REUNION DU 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un janvier à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 18 Janvier 2022 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Etaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Labet Grégory
Mme Gouin Emilie – Mme Condette Maria

Absent excusé : Mr Burrer Christian

Secrétaire de Séance : Mme Gouin Emilie

Approbation du compte rendu du 24 Novembre 2021

Le compte-rendu du 24 Novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Projets travaux 2022 – Délibération n°1-2022

En préambule, Madame le Maire informe que tous les projets proposés ci-dessous peuvent être financés par notre budget.

Madame le Maire détaille le projet de travaux 2022 suivant le tableau ci-après

TRAVAUX	Montant HT	Montant TTC	SUBVENTION DETR 20 %	SUBVENTION FDI 30 %	CONTRAT REGIONAL 80 %	RESTE A CHARGE HT	RESTE A CHARGE TTC
Réfection du mur du cimetière	3 547.00 €	3 901.70 €	709.40 €	1 064.10 €		1 773.50 €	2 128.20 €
Réfection des murs intérieurs de l'église	42 309.80 €	46 540.78 €	8 461.96 €	12 692.94 €		21 154.90 €	25 385.88 €
Hypothèse 1 Aménagement des mares sans contrat régional	33 063.00 €	39 675.60 €		768.00 €		32 295.00 €	38 907.60 €
Hypothèse 2 Aménagement des mares avec contrat régional	33 063.00 €	39 675.00 €			26 450.40 €	6 612.60 €	13 225.20 €

Madame le Maire propose des priorités pour réaliser ces travaux.

1° - La réfection du mur du cimetière sera effectuée en 2022

2° - L'Aménagement des mares pourra être effectué suivant l'éligibilité au contrat régional ; si tel est le cas la commune aura 6 ans pour effectuer ces travaux.

3° - La réfection des murs intérieurs de l'église sera effectuée sur 2023.

Ces travaux seront inscrits au budget 2022 ; s'agissant des mares et du mur de l'église, ces travaux seront conditionnés suivant l'obtention des subventions (Fonds Départemental d'Investissement, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et Contrat régional)

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, ces priorités.

Madame le Maire évoque un projet touristique et agro environnemental initié par la Fédération des Chasseurs sur le long du Loir et informe qu'à ce titre les communes de Cernay, Saint Eman, Marchéville, Villebon, St Denis des Puits et le Thieulin seront concernées.

Madame le Maire reviendra vers le Conseil lorsque le projet sera validé par la Fédération des Chasseurs, le Conseil Départemental, le Conseil Régional

Questions et informations diverses

* Madame le Maire informe que, dans le cadre de la visite quinquennale de Monseigneur Philippe Christory, évêque de Chartres sur le regroupement paroissial, les sujets suivants ont été évoqués :

- les rôles respectifs entre d'une part les communes propriétaires des églises qui doivent en assurer l'entretien et la conservation et d'autre part les autorités religieuses qui en ont l'usage
- les ouvertures de l'église : pour qui, pour quoi (manifestations culturelles, découverte du patrimoine et offices religieux.
- la question d'un usage profane
- quel évènement pour rapprocher les habitants du patrimoine de nos villages

* Madame le Maire informe qu'une fuite d'eau au Point du Jour a été réparée par l'entreprise Eiffage pour un montant de 690 € TTC. Elle va demander un devis pour les bouches à clefs des Meriziers et de la SCAEL. Ces travaux seront à inscrire sur le budget de l'eau 2022.

* Madame le Maire informe qu'elle a signé le devis de Charles Travaux pour réaliser le changement des neuf compteurs d'eau restant. Elle est en attente d'une date d'intervention et a demandé à l'entreprise de la contacter un mois avant afin de prévenir les administrés.

* Madame le Maire informe que les deux centres de vaccinations Illiers-Combray et Courville sur Eure sont fermés, selon décision de l'ARS en accord avec le président de la communauté de communes et des maires de Courville sur Eure et Illiers-Combray.

* Monsieur Labet Grégory fait le compte rendu de la commission voirie de la Communauté de Communes. Il informe que les travaux sur le chemin des Martinets sont réalisés. Les travaux sur le Chemin du Gazon et sur la rue de la Fransagerie restent à réaliser début 2022. Les travaux sur la rue de l'Acacia et rue de la Briquerie seront réalisés dans le courant de l'année 2022.

* Madame Dos Reis Marie-Paule fait le compte rendu de la commission du tourisme de la Communauté de Communes. Elle informe qu'un bilan a été établi pour l'année 2021 et qu'il a été présenté les animations prévues pour 2022.

* Monsieur Thierry Rouault fait le compte rendu de la commission des gens du voyage de la Communauté de Communes. Il ressort de cette commission que peu de communes se sont portées volontaires pour accepter l'installation d'un terrain hormis Courville Sur Eure et Illiers-Combray.

* Madame le Maire remercie Monsieur Rouault Thierry de l'aide fournie pour l'installation du distributeur à Pizza.

Elle informe que les abords des distributeurs sont impraticables, du calcaire sera étalé au beau temps ; il a été aussi évoqué de banaliser cet endroit par des bordures de trottoirs.

D'autre part, Madame le Maire fait part qu'il y a des dépôts sauvages près du relais vêtements à la SCAEL ; afin d'éviter ces désagréments, le relais sera déplacé.

* Le tour cyclisme d'Eure et Loir passera sur notre commune le Vendredi 10 juin 2022 à 14 h 15 et 14 h 30 ; la caravane publicitaire passera 1 heure avant.

* Les boucles Entre Beauce et Perche passeront sur notre commune le 27 Mars 2022 sur la D23, D121 et D108.

* Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Synelva indiquant l'installation des compteurs électriques communicants sur la commune au mois d'avril 2023.

Une communication sera insérée sur le site internet de la commune.

* Madame le Maire informe qu'il y a eu une naissance sur la commune de Cernay. Un article sera rédigé lors de notre bulletin municipal

* Madame le Maire informe qu'une Commission Communale des Impôts Directs est fixée le Mardi 22 février 2022 à 8 h.

* Madame le Maire remercie Monsieur Chevallier Joël d'être intervenu bénévolement pour l'installation et la désinstallation du sapin.

* La permanence des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 est évoquée ; le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h. Il se tiendra sous la halle communale.

* Madame le Maire évoque que le Maire de Magny l'a contactée pour mutualiser les formations des élus qui peuvent être dispensés dans le cadre du droit à la formation. Il se propose de les organiser à Magny le Samedi 26 Février 2022. Les formations retenues sont :

- Rôle des élus : droits et devoirs

- Budget.

Lorsque Madame le Maire aura plus d'informations, elle contactera les conseillers municipaux pour leur inscription éventuelle.

* Madame le Maire s'engage à recontacter le Conseil Départemental pour la rue de la Pompe à la demande de Madame Gouin Emilie (problème de dévers).

* Madame Deltroy Annie demande que les trous devant le 2 rue de la Pompe soient rebouchés.

* La commission des finances pour la préparation des budgets aura lieu le Mardi 15 Mars 2022 à 18 h en mairie de Marchéville.

* La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Mardi 29 Mars 2022 à 19 h 15 en mairie de Cernay.

Fin de séance à 20 h 15.

Fait à Cernay, le 8 février 2022